



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

BÂTIR UN CANADA PLUS SÛR UNE PLANIFICATION EFFICACE DE LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ

Ross Hastings • Institut pour la prévention de la criminalité, Université d'Ottawa

VUE D'ENSEMBLE

Plusieurs politiques et pratiques de prévention se sont avérées efficaces pour réduire la criminalité et la victimisation et pour contribuer à améliorer notre bien-être individuel et collectif. Ce rapport avance qu'une des clés du succès de la prévention repose sur une *planification efficace*. Il met en relief une série de tâches qui, réalisées progressivement, font partie intégrante d'une approche axée sur la résolution de problèmes. On y décrit aussi certaines des connaissances, des compétences et des ressources essentielles à une planification efficace. Il faudrait investir beaucoup plus encore pour soutenir une telle planification efficace de la prévention de la criminalité. Bien qu'il s'agisse d'une tâche exigeante, elle peut s'avérer gratifiante et il n'en faudra pas moins pour assurer que la prévention de la criminalité ait les effets escomptés.

INTRODUCTION

La sécurité est une composante essentielle de notre qualité de vie. La police et notre système de justice pénale jouent un rôle crucial dans l'atteinte de ces buts et il nous faudrait continuer de faire tout ce qu'il nous est possible de faire pour les rendre encore plus sensibles et efficaces.

Il n'existe toutefois pas de solution facile aux problèmes de la criminalité et de la victimisation, et peu d'indications que miser seulement sur le maintien de l'ordre et le châtement suffira pour que notre sécurité individuelle et collective soit renforcée. La police, les tribunaux et le système correctionnel ne peuvent s'attaquer que de manière limitée à l'ensemble des facteurs liés la criminalité et à la victimisation, compte tenu de leur mandat ainsi que des connaissances, des compétences et des ressources dont ils disposent. Même à son meilleur, le système de justice a ses limites face aux difficultés que soulèvent les ralentissements économiques, les changements démographiques et la diversité croissante.

Il existe aussi une quantité convaincante d'indications disponibles au sujet d'initiatives de prévention ayant contribué à réduire la criminalité et la victimisation — la prévention de la criminalité fondée sur des données probantes se révèle un moyen efficace d'améliorer notre sécurité et notre bien-être individuel et collectif. On s'inquiète que le Canada ne fait pas assez pour tirer le maximum de ces connaissances et de cette expertise — il doit s'engager à en faire davantage et sur une base soutenue pour assurer que les approches éprouvées soient intégrées à la pratique courante.

Un défi se pose, celui de rendre disponibles certains outils qui pourraient nous aider à transposer ces connaissances dans la pratique d'une manière efficace et conviviale. C'est ce que tente de faire ce bref rapport en proposant une approche de la planification stratégique à l'intention de ceux qui sont impliqués dans des initiatives de prévention.

L'INSTITUT POUR LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ (IPC)

L'Institut pour la prévention de la criminalité (IPC) a été créé à l'Université d'Ottawa en 2006. Il a pour mission d'améliorer la capacité du Canada d'extraire et de mettre à contribution les données les plus concluantes au sujet de ce qui est efficace pour prévenir la criminalité et la victimisation, de même qu'au sujet des moyens de mettre en œuvre et de soutenir certaines pratiques éprouvées ou prometteuses. On trouvera plus de renseignements relatifs à l'IPC en consultant son site Web à l'adresse www.ipc.uOttawa.ca

Deux initiatives de l'IPC sont particulièrement pertinentes pour la planification de la prévention de la criminalité. La première correspond aux travaux du Groupe de travail national sur la prévention de la criminalité (GTN). Le but de GTN est d'aider les décideurs à faire une meilleure utilisation de l'expertise des chercheurs et des praticiens dans le but d'élaborer une stratégie de prévention de la criminalité plus complète et plus durable pour le Canada.

Le GTN a publié un rapport intitulé *Bâtir un Canada plus sûr* en 2007. On y soutenait qu'une approche plus efficace devrait comprendre cinq éléments clés :

1. une vision commune de la contribution que peut faire la prévention, assortie d'un plan d'action et de centres de responsabilités chargés d'effectuer le travail;
2. une volonté et une capacité de concentrer les ressources là où elles sont le plus nécessaires;
3. une confiance en des approches fondées sur des données probantes;
4. des ressources adéquates et soutenues;
5. une population éclairée et impliquée.



Certains progrès ont été réalisés en rapport avec chacun de ces points, mais il faudrait en faire beaucoup plus encore. Le rapport du GNT prend fin sur une série de recommandations portant sur les moyens qui nous permettraient d'aller de l'avant. Le lecteur est invité à consulter le rapport pour plus de détails.

La seconde initiative est le Réseau municipal national intéressé à la prévention de la criminalité (RMN), qui regroupe des responsables de la sécurité communautaire de 14 municipalités

canadiennes. Le RMN vient de publier *Rendre les villes plus sûres : des pistes d'action pour les acteurs municipaux* (2009). Ces *Pistes d'action* sont destinées à procurer aux décideurs et aux praticiens municipaux un ensemble d'outils à la portée de tous. Elles incluent des liens à certaines ressources clés et mettent en évidence de nombreuses initiatives éprouvées ou prometteuses visant à éclairer et à inspirer l'action sur le plan local. Elles constituent une ressource que devraient envisager de consulter tous ceux qui sont impliqués en prévention de la criminalité.



UN CADRE CONCEPTUEL POUR LA PLANIFICATION DE LA PRÉVENTION

Le but de ce rapport est d'illustrer comment les éléments présentés dans ces deux rapports peuvent servir de fondement à une approche pratique de résolution de problèmes en prévention de la criminalité.

Cette approche comprend cinq étapes reliées les unes aux autres, dans le cadre desquelles il faut répondre à une série de questions. L'idée qui sous-tend cette démarche est qu'en répondant à ces questions on touchera à la plupart des éléments principaux pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'une initiative de prévention. Voici les cinq étapes :

1. Comprendre le problème, puis développer une vision, un plan d'action et des centres de responsabilité

Le processus de planification devrait débuter par une définition claire de la nature et de l'étendue du problème ainsi que des nombreux facteurs qui y contribuent, de même que par le développement d'une vision de comment des initiatives de prévention pourraient contribuer à améliorer la situation. La prochaine étape consiste à élaborer un plan d'action axé sur les résultats, qui fixe des buts mesurables liés à son impact et des points de référence intermédiaires pour rendre plus facile d'établir si on progresse ou si des changements au plan d'action sont requis. On devrait également élaborer un cadre de collaboration entre les divers ordres de gouvernement et les divers partenaires œuvrant en prévention. En dernier lieu, il faut décider qui dirigera et coordonnera le processus. Il incombera à ce centre de responsabilité de définir les priorités d'action, de coordonner les partenaires

participant à une initiative, et de contrôler les extrants et d'évaluer les résultats.

Ainsi, un processus efficace de planification stratégique doit d'abord se pencher sur les questions suivantes :

1. Quel est le problème? Comment devrait-on définir et mesurer le mal qui en découle? A-t-on pris connaissance et pris en considération divers points de vue et diverses perspectives?
2. Quels sont les facteurs à l'origine de ce problème? Quels sont ceux sur lesquels on pourrait agir?
3. Quels sont les priorités et les buts de l'initiative, à court et à long terme? Comment la prévention de la criminalité pourrait-elle contribuer à l'atteinte de ces buts? Une difficulté se pose : d'une part, contrebalancer le désir de réussir à court terme et, d'autre part, les incidences à plus long terme sur les facteurs à l'origine du problème ciblé.
4. Quelle sera la nature du plan d'action? Quelles seront les composantes du programme et comment cette initiative sera-t-elle réalisée? Qui le fera et quels types de collaboration et de partenariats seront requis?
5. Quelle sera la nature du centre de responsabilité chargé d'administrer et de gérer ce processus, et comment tiendra-t-on les participants responsables de leur contribution?

Pour en savoir plus sur ces questions, le lecteur est invité à consulter les Pistes d'action 1.3 – *Assumer la responsabilité* et 1.4 – *Planifier stratégiquement* à l'adresse www.ipc.uOttawa.ca

2. Concentrer les ressources

La criminalité et la victimisation sont en étroite corrélation avec certaines caractéristiques personnelles et sociales, et tendent à se manifester de façon plus concentrée à certains endroits et dans des circonstances sociales particulières. Il faut concentrer les ressources limitées dont nous disposons là où elles sont le plus nécessaires et où elles auront les effets les plus marquants. La clé est de mettre au point de meilleurs outils de diagnostic et d'évaluation, notamment en ce qui a trait à la planification et l'action municipale ou locale. De nombreux outils et sources de données peuvent être mis à contribution, tels des données de recensement et des profils communautaires, des statistiques policières, des enquêtes sur les victimes d'actes criminels, des résultats d'enquête provenant de déclarations volontaires et de vérifications locales de la sécurité. Il est également crucial d'assurer que les intervenants de première ligne puissent accéder plus

facilement à des données conviviales ainsi qu'à une aide technique.

Un processus de planification efficace se doit donc d'aborder les questions suivantes :

1. Quels outils diagnostiques seront utilisés pour cerner la nature et l'étendue du problème et pour nous aider à en tracer l'évolution dans le temps?
2. Existe-t-il des sources de données qui pourraient être utiles? Devra-t-on concevoir de nouveaux outils?
3. Les données disponibles sont-elles présentées de manière conviviale? À défaut, y a-t-il des sources d'aide technique pouvant aider à surmonter ce problème?

3. Miser sur des approches fondées sur des données probantes

Il nous faut recourir de manière plus systématique aux approches qui se sont avérées efficaces en prévention de la criminalité et investir davantage en recherche, en développement et en formation. Il nous faut une discipline comparable à celle qui caractérise le processus décisionnel dans des secteurs tels que la santé. Cela veut dire s'employer à découvrir les approches efficaces, puis les mettre en œuvre, et, accessoirement, se montrer disposé à dénicher les investissements non rentables et à réaffecter les ressources ailleurs. Cela signifie être plus attentif aux questions de résistance à l'innovation et aux difficultés qui découlent du changement organisationnel.

Un processus de planification efficace se doit donc d'aborder les questions suivantes :

1. Que pourrions-nous apprendre de la recherche et de la pratique dans le domaine en question : quels sont les facteurs causaux auxquels on s'est attaqué avec succès? Quels outils ou approches se sont avérés efficaces ou prometteurs? Lesquels ont échoué?
2. À quel niveau nos connaissances sont-elles défailtantes? Il faudrait faire de ces défailtances des objets prioritaires de la recherche et du développement de projets modèles pour l'avenir.
3. Comment l'initiative sera-t-elle contrôlée et évaluée? En règle générale, l'évaluation est très utile pour éclairer la pratique lorsque des approches nouvelles ou novatrices sont mises à l'essai. Des mesures de contrôle et d'évaluation sont essentielles à l'administration et la gouvernance efficace de collaborations axées sur la résolution de problèmes – celles-ci pourraient très bien s'avérer suffisantes si l'approche retenue a déjà été mise à l'essai et a été éprouvée ailleurs, mais il faut toujours tenir compte du contexte local.

4. Quelles sont les sources de résistance à l'innovation ou au changement organisationnel et qu'avons-nous appris sur les moyens d'y faire face?

4. Assurer un soutien adéquat et soutenu

Il existe une somme importante et croissante de recherche présentant de manière convaincante certaines réussites découlant d'une approche de résolution de problèmes axée sur la prévention où on a investi du temps, de l'argent et des ressources humaines dans des initiatives adéquatement ciblées, mises en œuvre comme il se doit et jouissant d'un soutien adéquat. Il faut cesser de compter à outrance sur du financement de projet et assurer un niveau de soutien plus adéquat et plus soutenu aux centres de responsabilité ainsi qu'aux initiatives de prévention. Divers éléments rattachés à la capacité sont nécessaires à chaque étape du processus de planification. Ces éléments incluent :

- savoir quoi faire à chacune des étapes et comment le faire;
- posséder les compétences nécessaires pour s'acquitter de la tâche à accomplir;
- avoir accès aux ressources financières et humaines nécessaires pour faire en sorte qu'une initiative soit bien ciblée et bien conçue, et qu'elle soit mise en œuvre comme on l'avait prévu et en se conformant aux exigences.

Toute initiative doit entreprendre une évaluation réaliste de ses capacités actuelles et se pencher sur les endroits où on pourrait acquérir des connaissances, des compétences ou des ressources supplémentaires. Nous devons éviter l'erreur beaucoup trop fréquente de tenter d'en faire trop avec trop peu. Limiter les efforts de prévention de la criminalité à ce qu'on peut se permettre financièrement est une recette qui risque de mener à l'échec.

Pour en savoir plus sur ces questions, le lecteur est invité à consulter la Piste d'action 1.2 – *Investir de façon éclairée* à l'adresse www.ipc.uOttawa.ca

5. Informer et impliquer le public

Avant qu'il ne s'implique dans des initiatives de prévention de la criminalité, le public doit avoir le sentiment qu'il peut influencer le cours des choses et doit être disposé à investir de son temps et de ses énergies dans ce domaine. Un processus de planification efficace se doit donc d'aborder les questions suivantes :

1. Comment pourrait-on contribuer à mieux sensibiliser le public et à améliorer sa compréhension de la nature du problème et de ses conséquences, de même que des avantages et des limites de divers types de solutions?
2. Comment pourrait-on amener le public à accorder un appui plus grand aux solutions fondées sur des données probantes et contribuer à ce qu'il soit plus enclin à tenir les décideurs responsables du défaut de mettre de telles solutions en œuvre?
3. Comment pourrait-on amener le public à s'impliquer davantage dans des initiatives efficaces de prévention de la criminalité comme clients, comme participants, comme collaborateurs et comme évaluateurs?

Le lecteur est invité à consulter la Piste d'action 1.5 – *L'implication du public* à l'adresse www.ipc.uOttawa.ca où il trouvera d'autres suggestions et ressources dans ce domaine.

CONCLUSION

Le processus de planification que nous avons décrit est résumé dans la grille de planification stratégique ci-annexée. Nous espérons que le lecteur et les utilisateurs y verront un point de départ utile pour leurs efforts visant à concevoir une approche de prévention de la criminalité qui contribuera à une solution efficace.

Ce processus de planification stratégique requiert qu'on y consacre une somme considérable de temps et d'énergie, et exige qu'un grand nombre de personnes et d'organisations œuvrent en collaboration sur une longue période. La tâche est certes exigeante, mais elle s'impose si l'on veut que la prévention soit efficace!

REMERCIEMENTS

L'Institut pour la prévention de la criminalité tient à remercier Sécurité publique Canada (SP) et l'Université d'Ottawa dont le soutien financier a rendu possible la préparation et la distribution de ce travail. Toutes les opinions exprimées sont celles de l'auteur et n'engagent aucunement SP ou ses représentants, ou l'Université d'Ottawa.

BÂTIR UN CANADA PLUS SÛR

UNE PLANIFICATION EFFICACE DE LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ

Ross Hastings • Institut pour la prévention de la criminalité, Université d'Ottawa

Assurer un soutien adéquat et soutenu à chaque étape du processus de planification en matière de prévention

Divers éléments rattachés à la capacité sont nécessaires à chaque étape d'une approche de résolution de problèmes axée sur la prévention, si l'on veut que ces tâches soient exécutées avec succès. Ces éléments incluent :

- savoir quoi faire à chacune des étapes et comment le faire;
- posséder les compétences nécessaires pour s'acquitter de la tâche à accomplir;
- avoir accès aux ressources financières et humaines nécessaires pour faire en sorte qu'une initiative soit bien ciblée et bien conçue, et qu'elle soit mise en œuvre comme on l'avait prévu et en se conformant aux exigences.

La grille de planification stratégique ci-annexée présente un point de départ utile pour les efforts visant à concevoir une approche de prévention de la criminalité qui contribuera à une solution efficace. Toute initiative doit entreprendre une évaluation réaliste de ses capacités actuelles et se pencher sur les endroits où on pourrait acquérir des connaissances, des compétences ou des ressources supplémentaires. Nous devons éviter l'erreur beaucoup trop fréquente de tenter d'en faire trop avec trop peu. Limiter les efforts de prévention de la criminalité à ce qu'on peut se permettre financièrement est une recette qui risque de mener à l'échec.

PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ - UNE GRILLE DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

par Ross Hastings

ÉLÉMENTS DE LA RÉUSSITE	SITUATION ACTUELLE Qu'avons-nous? Que savons-nous?	ANALYSE DES LACUNES Que manque-t-il? Que nous faut-il pour réussir?	POURSUIVRE SUR SA LANCÉE Quelle est la prochaine étape?
<p>DES PROBLÈMES AUX SOLUTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment devrait-on définir et évaluer le problème? • Quels sont les facteurs de risque et de protection à l'origine du problème? Comment la prévention de la criminalité s'y attaquera-t-elle? • Quelles sont les priorités d'action à court et à long terme? • Quelle sera la nature du plan d'action relatif aux stratégies et au contenu du programme? • Quel est le plan d'action relatif à la mise en œuvre du programme? • De quel genre de centre de responsabilité a-t-on besoin? 			
<p>CONCENTRER LES INVESTISSEMENTS AFIN DE CIBLER LES BESOINS LES PLUS IMPORTANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels outils diagnostiques utilisera-t-on? • Où peut-on trouver les données et l'information nécessaires? • Où pourrait-on obtenir de l'aide technique? 			
<p>DES APPROCHES FONDÉES SUR DES DONNÉES PROBANTES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que nous révèlent les faits au sujet des pratiques éprouvées ou prometteuses dans ce domaine? • À quel niveau nos connaissances sont-elles défailtantes (quelles sont les priorités en matière de recherche)? • Comment l'initiative sera-t-elle contrôlée et évaluée? • Comment contrera-t-on la résistance au changement? 			
<p>DES APPUIS ET DES RESSOURCES ADÉQUATS ET SOUTENUS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Possède-t-on les connaissances et l'expertise nécessaires pour s'acquitter de toutes les tâches requises? • Possède-t-on les compétences nécessaires pour s'acquitter de toutes les tâches requises? • Dispose-t-on des ressources matérielles, financières et humaines requises pour s'acquitter de toutes les tâches de manière durable? 			
<p>L'IMPLICATION DU PUBLIC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles initiatives d'éducation publique seraient nécessaires? • Comment pourrait-on s'assurer d'un appui accru du public pour les efforts de prévention? • Comment pourrait-on inciter le public à s'impliquer activement dans l'initiative en cours? 			